ConvenTION INTERAMÉRICAINE CONTRE OEA/Ser.L/XXII.2.2

La FABRICATION ET LE TRAFIC ILLICITES CIFTA/CC-XX/INF.3/20

D’ARMES À FEU, DE MUNITIONS, D’EXPLOSIFS 17 décembre 2020

ET D’AUTRES MATÉRIELS CONNEXES (CIFTA) Original: portugais

Commission consultative

Vingtième Réunion ordinaire

17 décembre 2020

Washington, D.C.

DISCOURS DE m. ARTHUR WEINTRAUB, SECRÉTAIRE À LA SÉCURITÉ MULTIDIMENSIONNELLE LORS DE LA SÉANCE D’OUVERTURE DE LA VINGTIÈME RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION INTERAMÉRICAINE CONTRE LA FABRICATION ET LE TRAFIC ILLICITES D’ARMES À FEU, DE MUNITIONS, D’EXPLOSIFS ET D’autres matériels connexes (CIFTA)

Madame l’Ambassadrice Luz Elena Baños Rivas, Représentante permanente du Mexique près l’OEA, Secrétaire pro tempore de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d’armes à feu, de munitions, d’explosifs et d’autres matériels connexes.

Messieurs les Ambassadeurs, Mesdames les Ambassadrices, Chefs de délégation, fonctionnaires de l’OEA, chers participants à cette Vingtième Réunion du Comité consultatif de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d’armes à feu, de munitions, d’explosifs et d’autres matériels connexes (CIFTA);

Bonjour.

C’est un grand honneur que de déclarer l’ouverture de cette réunion virtuelle.

Je ne pourrais pas commencer mon intervention sans offrir de généreux remerciements au Mexique pour son leadership dans la question des armes dans les Amériques, laquelle a été réalisée depuis 2017 par le Secrétariat pro tempore de la CIFTA. Grâce à ses efforts, d’importants espaces de dialogue entre les États parties à la Convention ont été réactivés. Outre les réunions annuelles du Comité consultatif, une Quatrième Conférence des États parties a été tenue avec succès en 2018, dans la ville de Mexico.

Ces interactions entre les responsables des pays sont fondamentales pour permettre aux gouvernements de dialoguer et d’adapter leurs stratégies aux changements constants dans les modèles délictuels dans la région.

Au cours des dernières années, nous avons vu comment des groupes organisés, de plus en plus sophistiqués et complexes, ont élargi leurs opérations et ont dominé le trafic illicite d’armes. Les structures verticales de ces groupes ont été substituées par des organisations en réseau, qui permettent la division des tâches et la spécialisation des processus, ce qui a entrainé une efficience et une rentabilité accrues des ventes illicites, et a augmenté la difficulté d’identifier les criminels et de faire enquête sur eux.

Cette année, avec la pandémie de COVID-19, nous avons vu la capacité d’adaptation de ces structures délictuelles, qui ont exploré de nouvelles routes et ont renforcé le flux illicite d’armes et de drogues.

La pandémie n’a fait qu’exacerber un problème qui touchait déjà grandement les pays de la région. Selon l’Étude mondiale sur le trafic d’armes à feu des Nations Unies de 2020, l’Amérique centrale et l’Amérique du Sud constituent, avec l’Asie occidentale, 80% des destinations du trafic d’armes. En plus d’être des pays de destination du trafic, la région est également touchée par du trafic interne (sous-régional et national), étant donné la facilité relative pour des groupes organisés de dévier des armes légales pour les marchés illicites.

Nous ne pouvons pas et nous ne devons pas minimiser l’incidence de ces flux et de ces délits dans la vie de tous les jours des citoyens des Amériques. Malheureusement, malgré les efforts des gouvernements, notre région est toujours l’une des plus violentes au monde. Alors que le taux moyen mondial d’homicides en 2017 a été de 6,2 par cent mille habitants, dans les Amériques nous enregistrons le taux régional le plus élevé au monde, avec 17,2 homicides par cent mille habitants.

La disponibilité d’armes à feu et l’accès sans restriction à celles-ci sont, selon les spécialistes, des facteurs de risque qui aident à expliquer ces taux élevés de violence létale. Dans les Amériques, presque 75% des homicides sont perpétrés avec des armes à feu[[1]](#footnote-1), selon l’Étude mondiale sur les homicides des Nations Unies de 2019.

Ainsi, il est évident que le trafic d’armes à feu a une incidence sur la société de diverses façons et qu’il constitue l’un des deux principaux problèmes et défis auxquels est confrontée la sécurité mondiale.

C’est pour cette raison qu’il est extrêmement important d’activer les forums politiques spécialisés et de travailler de concert pour lutter contre la criminalité organisée et le trafic d’armes à feu. C’est ici que la CIFTA prend toute son importance. Ratifiée par 31 des 34 États membres de l’OEA, cette convention d’avant-garde nous permet d’aborder la question à partir d’une perspective coordonnée et transnationale.

Je suis convaincu que la tenue des réunions ordinaires du Comité consultatif de la CIFTA est l’un des mécanismes permettant d’élaborer des stratégies coordonnées et globales.

En 2018, à la Quatrième Conférence des États parties à la CIFTA, les États parties ont fait un autre pas significatif pour lutter contre le trafic des armes. L’adoption du Deuxième Programme d’action de la CIFTA, pour la période 2018-2022, offre aux pays de la région une voie pour établir des priorités et respecter les obligations et les recommandations de la Convention.

En 2019, l’Assemblée générale a décidé de l’établissement d’un Fonds volontaire destiné à renforcer les opérations des mécanismes de la CIFTA, qui a reçu une contribution initiale du Mexique.

Par ailleurs, depuis le Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle de l’OEA, nous appuyons également les pays dans le renforcement de leurs capacités dans le but de répondre aux obligations de la CIFTA, comme il sera expliqué en détail au cours de cette réunion. Nos programmes apportent la priorité à l’amélioration des capacités des pays de réglementer et de contrôler le cycle complet des armes à feu, qui comprend le marquage, la manipulation, le stockage et la destruction. Nous appuyons également les pays dans l’amélioration des ressources en matière d’investigation, de traitement et de procès des délits liés au trafic illicite. Par le truchement de ces actions, nous appuyons directement les pays en tenant compte des besoins spécifiques de chaque sous-région. En particulier, les Caraïbes et l’Amérique centrale, deux sous-régions grandement affectées par la violence armée, ont été bénéficiaires de nos projets.

En tant que Secrétariat technique de la CIFTA, nous réitérons notre engagement à continuer d’appuyer les pays. La tenue de cette réunion est plus un indicateur de l’endroit prioritaire qu’occupe la question des armes dans le plan continental en matière de sécurité publique. Par conséquent, je vous souhaite les plus grands succès dans cette réunion, que vous puissiez utiliser cet espace de dialogue de la façon la plus productive, prenant des engagements et des mesures concrètes dans le but de promouvoir la sécurité multidimensionnelle de nos communautés.

Merci beaucoup de votre attention.

CIFTA00872F08

1. . Étude mondiale sur les homicides, 2019, UNODC. [↑](#footnote-ref-1)